



## **Bilan de l'audience au ministère du 8 février 2018**

Le jeudi 08 février 2018, une délégation de l'APBG (S.Lacassie, G.Faury, D.Boudeau) a été reçue en audience au Cabinet de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale par Madame Isabelle Bourhis, conseillère sociale, chargée des partenariats et de la vie scolaire et par Monsieur David Muller, adjoint au chef du bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques à la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire). L'APBG avait sollicité une entrevue avec le ministère pour échanger sur le projet de réforme du baccalauréat, et de la place des sciences de la vie et de la Terre dans le futur lycée. Après un rappel des demandes de l'APBG qui a insisté sur la présence des SVT dans le tronc commun des enseignements fondamentaux, furent abordés différents points de la prochaine réforme, pendant près de 1h45. Avant de débiter les échanges, l'APBG a remis les 2 pétitions des professeurs de SVT et un dossier complet comprenant les avis reçus des scientifiques, des institutions et partenaires appuyant les demandes de l'APBG.

Madame Bourhis précise qu'après le travail de la mission Mathiot, s'ouvre maintenant la seconde phase de la réforme du baccalauréat durant laquelle le ministre devra rendre ses arbitrages. Seuls les éléments pertinents du rapport seront retenus. Ce rapport a permis uniquement d'enrichir la réflexion du ministre.

Lors du conseil des ministres du 14 février, Monsieur Jean-Michel Blanquer présentera sa réforme du baccalauréat dont la première session aura lieu en 2021. Le socle de la réforme correspond aux engagements du président de la République avec 4 épreuves passées en contrôle terminal et le reste en contrôle continu. Il reste à définir quelles seront les incidences sur le lycée et en particulier en cycle terminal afin de construire une cohérence pour les élèves au vu de leurs souhaits en terme de poursuites d'études. Il faut un baccalauréat qui prenne tout son sens dans l'articulation avec le supérieur.

Une réflexion sur les épreuves du bac mais aussi sur le programme va s'engager. Le CSP sera saisi et commencera son travail dans les semaines qui viennent. Mme Bourhis transmettra à la nouvelle présidente du CSP notre souhait de participer au travail autour des programmes. L'APBG a fait une demande auprès du CSP afin d'être auditionnée.

### **Pour la seconde :**

Pour la rentrée 2018, la seconde va s'inscrire dans l'esprit du bac, mais sans mettre les établissements dans l'embarras, il n'y aura donc aucun changement et donc pas d'incidences sur les services. Il est prévu d'ajouter :

- un test de positionnement sur l'expression orale et écrite ;
- de l'accompagnement prioritairement accès sur cette maîtrise du français (cela pourra être porté par d'autres enseignants que ceux de français dans le cadre de l'AP) et ceci dans l'objectif du futur grand oral ;
- et de prévoir dans l'horaire de l'élève, et donc pas forcément avec un enseignant en face, une préparation de son orientation.

Mme Bourhis précise que les enseignants doivent envisager une rentrée 2018 dans la sérénité.

Pour la rentrée 2019, la seconde pourrait évoluer mais le ministre n'est pas convaincu que la semestrialisation évoquée dans le rapport Mathiot apporte plus d'efficacité. La piste envisagée serait plutôt un maintien de la seconde avec toutes les disciplines tout au long de l'année et un choix à faire pour les élèves en fin d'année uniquement. Les changements porteraient essentiellement sur les programmes. Mme Bourhis nous a précisé qu'il fallait être rassuré sur ce point.

### **Pour le cycle terminal :**

Des changements plus importants sont à prévoir, avec la refonte des programmes mais aussi avec l'idée d'une spécialisation de plus en plus importante entre la première et la terminale. Aujourd'hui les choses ne sont pas actées, les arbitrages ne sont pas donnés. Les grandes incidences sur le lycée seront annoncées le 14 février prochain. Sur ce point, Mme Bourhis précise plusieurs pistes actuelles de réflexion :

- il ne faudrait plus de hiérarchie entre les filières ;
- il faudrait que l'évolution du lycée soit simple pour les élèves ;
- on pourrait garder les trois séries ;

- on pourrait proposer un tronc commun avec comme disciplines le français, l'histoire-géo, les deux langues et l'EPS additionné d'enseignements colorant des spécialités plus marquées en terminale. Dans ce cas les SVT seraient proposées dans les enseignements de spécialisation en première et terminale ;

- dans le tronc commun, il pourrait y avoir un enseignement de culture commune autour d'un objet de travail incluant plusieurs disciplines mais pas uniquement des sciences.

Dans le cas où un système de « briques » à choisir par les élèves serait retenu par le ministre, les doublettes SVT/PC ET SVT/maths semblent toutes les deux pertinentes et totalement justifiées. Le ministre sera attentif à cela (la pétition remise semble avoir été entendue sur ce point). Il faudrait également que cette « spécialisation » soit cadrée nationalement.

Les concertations sont encore en cours et les arbitrages toujours pas arrêtés. Il faudra donc attendre la déclaration du Ministre le 14 février pour avoir une vue d'ensemble sur le projet.

### **Pour le collège :**

Madame Bourhis nous informe que le CSP doit travailler sur des repères annuels d'une part et sur quelques ajustements nécessaires du programme.

Serge Lacassie  
Gilbert Faury  
David Boudeau